

LA TRADUCTION AU CANADA: NOUVEAUX ENJEUX SUR LE MARCHÉ MONDIAL DE LA TRADUCTION

Zélie GUÉVEL

Université Laval (Québec), Canada

Canada este recunoscută de mult timp ca fiind o țară cu tradiții în domeniul traducerii, iar nivelul înalt al traducerilor realizate servește drept etalon al calității în materia respectivă. La început, traducerile în Canada erau efectuate pentru necesitățile interne ale țării; la momentul actual însă, experiența acumulată de-a lungul zecilor de ani și care se sprijină pe structuri solide a confirmat statutul de actor important al Canadei pe piața mondială a traducerii care cunoaște în prezent o dezvoltare vertiginoasă. Articolul de față informează despre această evoluție în timp a traducerilor de diferit tip în spațiul canadian, oferind o serie de indicatori de ordin social, politic, lingvistic, juridic, precum și statistici care reflectă dinamica și perspectivele dezvoltării acestei activități la nivel statal și mondial.

Le Canada est reconnu depuis longtemps comme étant un pays de traduction et sa réputation d'excellence en la matière lui permet aujourd'hui de se positionner comme modèle de référence.

D'abord tournée vers les besoins internes du pays, la traduction canadienne, maintenant forte d'un savoir-faire développé au cours de plusieurs décennies et dotée de structures solides, est devenue un acteur important sur les marchés mondiaux de la traduction, actuellement en pleine croissance.

À la toute fin des années 1990, un important groupe d'étude canadien - le Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction - a mené une vaste enquête visant à examiner de manière systématique les diverses composantes de l'industrie de la traduction au Canada et à cerner le positionnement de celle-ci par rapport à l'industrie mondiale de la traduction, qu'il a également analysée. Son rapport final («rapport» ci-après) [1] a servi de référence principale pour le présent exposé.

Nous présenterons la situation de la traduction au Canada en six points:

- Contexte linguistique et juridique
- Réglementation, organisation des professions langagières et représentation internationale
- Formation universitaire
- Quelques grandes réalisations terminologiques
- Structure de l'industrie canadienne de la traduction et contexte économique
- Nouveaux enjeux

1. Contexte linguistique et juridique

Pour commencer quelques mots sur la situation démographique et linguistique. Sur près de 30 millions de Canadiens, 17,5 millions (soit 59,3 %) sont de langue maternelle anglaise et 6,7 millions (soit 22,7 %) sont de langue maternelle française. Les francophones sont majoritaires seulement dans une province, le Québec, où ils représentent 81 % de la population. De plus, pour bien comprendre la situation linguistique du français et de l'anglais au Canada, il faut considérer qu'à l'échelle de l'Amérique du Nord, les anglophones représentent 86 % et les francophones, 2 %.

Le rôle de la traduction comme rouage essentiel dans le fonctionnement de l'État fédéral canadien, ainsi que des provinces et des territoires, découle du bilinguisme institué dès la fondation du pays par l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*, en 1867. D'autres lois linguistiques, tant fédérales que provinciales sont venues renforcer ce bilinguisme ou la place du français. Ainsi, la *Loi sur les langues officielles* du Canada, adoptée en 1969, consacre des droits égaux à l'anglais et au français pour l'ensemble des documents émanant de la fonction publique fédérale et pour toutes les prestations de services du fédéral. Au Québec, en 1977, la *Charte de la langue française* a fait du français la langue officielle et reconnu cette langue comme langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires (les projets de lois demeurent toutefois bilingues et les deux langues peuvent être utilisées devant les tribunaux). En 1987, la *Loi sur les services en français* était adoptée en Ontario; d'autres provinces canadiennes ont aussi agi en ce sens [2].

Dès 1934 était fondé le service de traduction du gouvernement fédéral canadien, aujourd'hui appelé Bureau de la traduction, organisme central dans l'histoire de la traduction au Canada et qui demeure un partenaire de poids dans l'industrie canadienne des services langagiers aujourd'hui.

La traduction canadienne est donc à l'origine, et pour une grande part encore, une traduction de type institutionnel. Selon le Rapport, la traduction des langues officielles compte pour 75 % des revenus des cabinets et la combinaison de l'anglais vers le français représente à elle seule 48 % de leurs revenus [3].

2. Réglementation, organisation des professions langagières et représentation internationale

Parmi les professions langagières, il faut distinguer les traducteurs, au sens strict, c'est-à-dire ceux qui travaillent sur l'écrit (de loin les plus nombreux), les terminologues (une profession bien reconnue au Canada) et les interprètes (interprètes de conférence, interprètes judiciaires). À signaler que la demande canadienne est composée à 80 % de traduction et à 10 % d'interprétation (Rapport, p. 18), la terminologie étant au service de ces deux branches d'activité.

Un organisme central, pancanadien, le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC) représente près de 2500 membres agréés, parmi lesquels 1400 sont des membres de l'association provinciale du Québec et 580, de l'association de l'Ontario. Enfin, il faut signaler que sur les onze associations provinciales ou territoriales constituant le CTIC, trois sont expressément reconnues comme regroupement de professionnels par une loi provinciale (en Ontario, au Québec, et au Nouveau-Brunswick).

À l'échelle internationale, le CTIC est représenté à la Fédération internationale des traducteurs (FIT), organe affilié à l'UNESCO, qui regroupe des associations d'une cinquantaine de pays. Rappelons que la FIT œuvre à la promotion de la profession de traducteur (au sens large), dont il défend aussi les intérêts légaux et moraux (par la Recommandation de Nairobi par exemple). Composée de plusieurs comités techniques, la FIT œuvre aussi, en particulier, à l'harmonisation des normes professionnelles. Il est intéressant de signaler que l'actuelle présidente de la FIT, Mme Betty Cohen, est canadienne et que le dernier congrès de la FIT (été 2002) a eu lieu à Vancouver.

Considérons à titre d'exemple d'association professionnelle le cas de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ). Cette association dont les membres ont un titre reconnu (les traducteurs, terminologues ou interprètes «agréés») par la loi du Québec s'est défini comme mission de «promouvoir la qualité et l'efficacité de la communication en s'assurant de la compétence de ses membres» et, ce faisant, de «remplir son mandat de protection du public». Les membres de l'OTTIAQ sont soumis à un Code des professions et à un Code de déontologie. Ce dernier définit des devoirs envers le public, envers le client et envers la profession et il traite notamment de la responsabilité professionnelle, du secret professionnel et de la publicité. Parmi ses importantes activités, l'Ordre assure une formation continue par le biais d'un programme structuré et procède à l'inspection professionnelle de ses membres. L'Ordre publie une revue d'information sur les professions langagières, la revue *Circuit*. L'Ordre existe en tant que tel depuis dix ans mais il est riche d'une histoire de cinquante ans, celle de la Société des traducteurs du Québec, qui a œuvré à la reconnaissance de la profession dans les faits depuis ses origines.

3. Formation universitaire

Le Canada bénéficie de programmes universitaires de traduction depuis les années 1970. Ces programmes, centrés sur la formation pratique des traducteurs, des terminologues et des interprètes, se distinguent des programmes de linguistique et des programmes de formation dans les langues secondes ou étrangères. Onze de ces programmes sont regroupés au sein d'une association pancanadienne, l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET) [4]. Fondée en 1973, cet organisme sert de forum d'échange en vue d'une optimisation de la formation des traducteurs, terminologues et interprètes. Outre les programmes de premier cycle, certaines universités offrent des maîtrises, des DESS et des doctorats en traduction. Enfin, depuis peu, on assiste à la création de programmes ou de cours portant sur la localisation (par exemple de DESS en localisation de l'Université du Québec en Outaouais).

4. Quelques grandes réalisations terminologiques

Au cours des trois dernières décennies, les terminologues engagés par le Bureau de la traduction du gouvernement fédéral, d'une part, et l'Office de la langue française du Québec, organisme voué à la francisation, d'autre part, ont accompli un travail impressionnant de recherche et de pratique touchant la science terminologique, la terminotique et la terminographie à l'égard des deux langues officielles et, plus récemment de l'espagnol et du portugais. Les résultats de leurs travaux pratiques sont consignés dans deux importantes banques de terminologie, accessibles actuellement par le grand public au moyen d'Internet : Termium et Le Grand dictionnaire terminologique. Plus de trois millions de termes se trouvent ainsi répertoriés dans chacune des banques, toujours en

cours d'élaboration et de mise à jour permanente, avec des attestations, des définitions et des équivalences bilingues ou trilingues. De plus, divers dictionnaires terminologiques (vocabulaires, lexiques) portant sur une multiplicité de domaines scientifiques, techniques ou économiques sont aussi parus, dont près de deux cents provenant du Bureau de la traduction. Les services de traduction et de terminologie des administrations provinciales ou encore du secteur privé ont également contribué à l'élaboration de terminologies sous diverses formes. Citons par exemple le *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière* de l'Institut canadien des comptables agréés. Il convient aussi de signaler les vastes projets de recherche en terminologie et lexicographie juridique visant à définir la common law en français et le droit civiliste en anglais, pour répondre aux quatre cas de figures combinant les deux langues officielles et les deux systèmes juridiques existant au Canada.

5. Structure de l'industrie canadienne de la traduction et contexte économique

Le Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction a évalué le marché canadien de la traduction à environ 450 millions de dollars canadiens. À ce chiffre, qui est une évaluation de l'offre « externe » de services de traduction, il faudrait ajouter la valeur de la traduction faite par les services internes de traduction (le travail de 2000 traducteurs environ au service des grandes entreprises).

L'offre de traduction « externe » au Canada est le fait de plus de 800 cabinets de traduction ainsi que 4500 travailleurs autonomes. Les cabinets de traduction se trouvent principalement dans deux provinces (Québec et Ontario) et ils emploient environ 7200 personnes (dont 4635 professionnels). Selon l'enquête, 75 % des cabinets ne font que de la traduction, 2 % se spécialisent en interprétation et 23 % offre des services mixtes. Le chiffre d'affaires des cabinets est estimé à près de 230 millions de dollars et celui des traducteurs autonomes à 219 millions de dollars.

Le Bureau de la traduction, déjà mentionné, organisme de services relevant d'un ministère fédéral mais devant faire ses frais, à lui seul, emploie 1200 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 72 millions de dollars (dont 42 % est effectué en sous-traitance).

L'analyse de l'industrie touche également les entreprises de produits ou de recherche informatiques en traduction; Le chiffre d'affaires global dans ce secteur était de 25 millions de dollars en 1997, avec une estimation de croissance de 17,5 % pour les trois années suivantes [5].

6. Nouveaux enjeux

Aujourd'hui, le Canada est partie prenante sur le marché international de la traduction, marqué par une grande croissance associée à la mondialisation des marchés et au phénomène de la localisation (domaine très spécialisé, en forte demande, concernant en particulier la traduction des logiciels et des produits multimédias ainsi que des documents d'accompagnement). Ainsi, selon le Rapport, le marché des services de traduction et de localisation devait tripler entre 1995 et 2000, pour passer d'un peu moins de 2 milliards à plus de 6 milliards de dollars US. Quant au marché des produits de traduction qui, en 1995, représentait environ 200 millions de dollars US à l'échelle mondiale, on observait qu'il avait grossi, en moyenne, à un rythme de près de 50 % par année si bien que, d'ici l'an 2000, sa valeur devait atteindre 1,5 milliard de dollars US. En l'an 2000, annonçait-on, le marché des produits et services de traduction et de localisation devait équivaloir au total à 7,8 milliards de dollars US.

L'intensité et l'envergure des activités de traduction tout au long des trois dernières décennies font que le Canada dispose aujourd'hui d'une grande expertise quant aux méthodes de travail et à la gestion de projets ainsi que de structures efficaces (organisation des professions langagières; formation universitaire en traduction) et d'outils puissants tels que les banques de terminologie. Il peut ainsi bien se positionner sur le marché mondial de la traduction, fort de ses acquis et sous réserve d'ajustements envisagés sous forme de recommandations dans le Rapport.

Références:

1. Pour en savoir plus, voir : Leclerc, Jacques, «La politique des langues officielles du gouvernement canadien » et «législations linguistiques adoptées au Canada », dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 31 décembre 2001, [<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/canada.htm>], (19 janvier 2007).
2. Site de l'ACET : <http://www.uottawa.ca/associations/acet/>
3. Voir les sites : http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/gdt_bdl2.html
4. <http://www.termium.com/site/f2/gratuit.html>
5. Rapport final, p. 16-18 et p. 37.